

Quand Charles X monta sur le trône, il aimait encore la chasse et était encore beau cavalier. Rien pourtant dans ses actes n'indiqua l'intention d'encourager les sports parmi la jeunesse. Il est vrai qu'on eu était à cette période d'apathie musculaire qui suivit en France l'énorme effort physique exigé par les guerres de la République et de l'Empire. Mais surtout le sport tel que l'avait compris et pratiqué le Comte d'Artois ne ressemblait pas à celui qui domine de nos jours. C'était le pittoresque et capricieux exutoire d'une jeunesse inoccupée; ce n'était pas le perfectionnement respectueux et méthodique des forces viriles.

PSYCHOLOGIE, INTERNATIONALISME DÉMOCRATIE

« L'avenir des sports aux points de vue psychologique, international et démocratique », tel était le titre de la conférence faite le mois dernier à l'Exposition de Bruxelles par le baron Pierre de Coubertin, président du Comité International Olympique. Il ne nous est pas possible de donner le texte de cette conférence qui sera d'ailleurs publié *in extenso*. Nous nous bornerons à en résumer pour nos lecteurs les passages saillants. Le titre, a dit le conférencier dans son exorde, est un pléonasme, car si les sports ont de l'avenir, c'est dans la triple direction de la psychologie, de l'internationalisme et de la démocratie qu'il le faut chercher ; leur développement ne peut s'accomplir utilement dans une autre direction. Mais par sport, il ne faut pas entendre éducation physique, pas même culture musculaire car alors l'aphorisme ne serait plus exact ; il l'est du sport seul c'est-à-dire de cette façon de sentir et de pratiquer l'exercice qui suppose un acte de volonté libre, une ambition constante de faire mieux et une concurrence régulière avec des camarades. M. de Coubertin s'étonne qu'on n'ait jamais songé à définir le sport et il insiste que dans une telle définition: ces trois éléments devraient entrer : volonté, ambition, concurrence. Point de sport sans cela; de l'exercice physique, oui ; du sport, non.

Cela étant, il est bien fâcheux que les psychologues n'aient pas

porté leurs investigations sur ce terrain-là. La psychologie, pourtant, est à l'ordre du jour, « on en a mis partout ». Or l'étude scientifique du sport — peut-être était-il inutile, après tout, que le sport se scientifisât mais le fait s'impose et il n'y a pas à le discuter — donc l'étude scientifique du sport est restée obstinément physiologique et il y a à cela les plus graves inconvénients ? C'est ici probablement la partie la plus originale de cette conférence où furent heurtées tant d'idées reçues. M. de Coubertin fait remarquer que l'homme sain, l'homme normal qui fait du sport est *inintéressant physiologiquement*, attendu que le sport n'engendre en lui ni modifications organiques ni troubles fonctionnels. Or le physiologiste n'a pas d'avantage au point de vue de son propre perfectionnement scientifique à regarder fonctionner des rouages normaux. Il se détourne donc forcément vers l'anormal, vers le cas morbide, vers l'homme que des tares héréditaires ou personnelles rendent plus ou moins impropre à la pleine activité sportive; il ne voit plus que cet homme-là et c'est en l'observant qu'il pose les bases d'une législation créée de la sorte pour une minorité anormale et destinée à être appliquée à une majorité normale; car en sport, *les normaux sont la majorité*.

Si l'on passe de la physiologie à la psychologie, il en va tout autrement. Psychologiquement l'homme normal est fort intéressant. Le sport n'exclue pas les variétés psychologiques du caractère humain, loin de là ; il les intensifie bien souvent. Selon que le sportsman est timide ou hardi, persévérant ou irrégulier, son tempérament moral s'affirme sous des aspects très opposés et partant très instructifs pour l'observateur. Le sport apparaît alors comme un instrument de réaction susceptible d'engendrer des défauts ou des qualités, de mettre un frein ici et de produire l'accélération là. C'est ainsi — c'est-à-dire psychologiquement — qu'il est vraiment éducateur. On voit donc tout l'intérêt qu'il y aurait pour les sportsmen comme pour les savants à ce que ces derniers reconnussent enfin la psychologie sportive comme l'une des plus variées, des plus intenses, des plus délicates dont le champ s'offre à leurs investigations tandis que la persistance des études physiologiques risque d'aboutir aux plus néfastes résultats, à l'établissement de lois conçues pour les anormaux, les faibles, les tarés et propres en conséquence à priver le sport de ses caractéristiques fondamentales d'effort et de lutte. Voilà pourquoi il importe que sans retard les études

scientifiques englobent le domaine sportif tout entier c'est-à-dire s'étendent à la partie psychologique de ce domaine, si riche et jusqu'ici tout à fait délaissée. Ce qui a empêché et empêche encore ce progrès de s'accomplir c'est que la plupart de ceux qui étudient scientifiquement les sports le font pour ainsi dire de seconde main; ce sont des théoriciens, étrangers aux effets qu'ils observent. Or si on peut encore faire porter l'enquête physiologique sur autrui, l'enquête psychologique exige un contrôle sur soi-même ou du moins une comparaison perpétuelle avec soi-même. A cet égard, on ne comprend bien que ce qu'on a éprouvé. Ayant rendu au passage un juste hommage à la mémoire de Fernand Lagrange, savant et praticien consciencieux, M. de Coubertin a exprimé le regret que son exemple n'ait pas été suivi et que la plupart des « scientifiques » actuels soient si peu compétents au point de vue pratique.

Venant aux questions internationales, le conférencier a fait observer que si Herbert Spencer a pu dire qu'il importait à une nation « d'être composée de bons animaux » il aurait pu tout aussi bien ajouter que les animaux pour rester bons devaient se comparer entre eux, La constante émulation produite de nos jours par l'internationalisme est un merveilleux instrument de progrès car elle impose la mesure en même temps qu'elle oblige au mouvement. Les sports plus encore que les autres manifestations d'activité humaine ont besoin d'internationalisme et y tendent. Un écueil toutefois se dresse sur la route; c'est celui qui a déjà été signalé ici même à plusieurs reprises. Les rencontres internationales supposent de fortes organisations nationales et ces organisations, à leur tour tendent à s'appuyer sur un syndicalisme étroit et intolérant. M. de Coubertin a indiqué divers remèdes qui, à son avis, atténueraient le danger sans le faire disparaître complètement : l'établissement d'une sorte de tribunal international indépendant et permanent devant lequel les victimes du syndicalisme sportif pourraient apporter leurs revendications afin de se faire rendre justice serait l'un des plus efficaces parmi ces remèdes. Mais rien n'égalerait l'action d'un bon et véritable esprit sportif se généralisant et particulièrement propre à apaiser les conflits et à faire régner la paix dans les milieux de sport. Il ne faut pas désespérer. En tous les cas les bienfaits de l'internationalisme surpassent de beaucoup, en matière de sport, les inconvénients et les maux qu'il peut engendrer.

Le conférencier a terminé en montrant dans le groupement sportif la formation pour ainsi dire automatique d'un démocratisme parfait et idéal. Au départ, malgré les apparences, toutes les chances sont égales car si l'un a forcément plus de loisirs à consacrer aux sports que l'autre, ces loisirs mêmes tendent à l'amollir et à lui enlever de l'énergie et, d'autre part, il est patent que l'esprit sportif se surajoutant à des moyens physiques complets, constitue une conjonction rare parmi la jeunesse ; ces avantages ne sont le privilège ni d'une race, ni d'une région, ni d'une classe ni même de conditions sociales et matérielles identiques. En fait de sport la nature a fait son devoir démocratique car, si elle favorise des individus, elle ne favorise aucune caste de préférence à une autre. L'aristocratie sportive est mécanique. Ni le chiffre de votre fortune ni l'ancienneté de votre blason n'ajouteront un millimètre à la hauteur que vous sautez, ne diminueront d'une seconde le temps que vous mettez à franchir cent mètres. Et le rang conquis par vous demeurera vôtre jusqu'à ce qu'un autre vous en ait déloge. Si donc le sport se prête à une pareille perfection démocratique, il faut se garder d'y introduire nos distinctions sociales qui constituent souvent un mal nécessaire mais qu'il est fâcheux de voir dominer là où l'on pourrait s'en passer. Que les clubs, dans leur recrutement, tiennent compte de ces distinctions, on n'y peut trouver à redire mais que des clubs diversement composés ne puissent opposer leurs équipes ou leurs champions les uns aux autres, cela est inadmissible. On n'a pas le droit, au début du xx^e siècle, d'édifier de pareilles barrières et de refuser par exemple la qualité d'amateur à des artisans. M. de Coubertin a cité alors un curieux passage du journal du Sire de Gouberville, écrit au moyen âge et où l'on voit le seigneur normand jouant habituellement à la soule — le foot-ball d'alors — avec les paysans de la région et les soldats casernés au fort voisin. Il a évoqué le retour de ces mœurs vraiment sportives et exprimé l'espérance que les solennités sportives rares, mais d'autant plus solennelles et entourées de toute la pompe artistique et littéraire dont les Anciens savaient les parer, deviendraient les fêtes traditionnelles des Démocraties modernes.
